



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE NEUF MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 5 Mars 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Nadine FRANCON Adjoints au Maire

Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JUREDIEU, Conseillers Municipaux

Pouvoirs : Fulvio LUZI (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - Gilles QUÉMARD (*pouvoir à Mr ALESI*) - Graziella ÉBELY (*pouvoir à Mme GAIME*)

Absents : Alexis CHAMEREAU - Vanessa MIERMON

Secrétaire de séance : Jean ALESI

Formant la majorité des membres en exercice.

2026-09 Budget primitif 2026 « Eau potable »

Le projet de Budget Primitif « Eau potable » de l'exercice 2026, conforme à l'instruction M49, s'élève dans sa globalité à 1 500 000 €. Il s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES 1 010 000,00 €

Dont :

Résultat antérieur reporté 839 010,51 €

Subvention d'équipement 20 420,00 €

Recettes d'ordre (Amortissements travaux) 140 000,00 €

Opérations patrimoniales 10 569,49 €

DEPENSES 1 010 000,00 €

Dont :

Immobilisations incorporelles 180 000,00 €

Immobilisations corporelles 700 000,00 €

Immobilisations en cours 111 430,51 €

Dépenses d'ordre (Amort. subventions) 8 000,00 €

Opérations patrimoniales 10 569,49 €

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES 490 000,00 €

Dont :

Résultat antérieur reporté 276 436,56 €

Recettes réelles 201 774,78 €

Recettes d'ordre (Amort. subventions) 8 000,00 €

Recettes reprises sur amortissements et provision 3 788,66 €

DEPENSES

490 000,00 €

Dont :

Dépenses réelles 350 000,00 €

Dépenses d'ordre (Amortissements travaux) 140 000,00 €

Après avis favorable de la commission des finances du 2 mars 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le Budget Primitif « Eau Potable » 2026, étant précisé que le vote est réalisé par chapitre tant en section d'exploitation qu'en investissement.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 10 mars 2026

Le Maire,



Philippe KELLNER

